

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 SEPTEMBRE 2020

Présents : Joël Guyot de Caila – Marcel Messinéo – François Monnier – Corinne Renaux – Thérèse Clément – Nicole Trouillet – Roland Aubret – Michel Boffet – Bernard Bonnet – Yves Chatagnier – Patrick Chavany – Laurent Cohen – Michel Vinauger

Absent excusé : Daniel Portrait.

Le président ouvre la séance en rappelant que depuis le mois de mars, début du confinement décrété en raison du virus Covid 19, nous ne nous sommes pas réunis. Toutes les sorties et manifestations prévues, dont notre tant attendu voyage en Italie, ont été annulées. Aujourd'hui, 6 mois après, et malgré (ou peut-être à cause) du déconfinement estival, nous sommes encore dans l'incertitude quant à une reprise générale d'une activité normale et devons rester prudents.

Néanmoins, l'autorisation d'utiliser la salle des fêtes de Poisson ayant été donnée par la nouvelle municipalité, sous réserve du strict respect des mesures sanitaires, nous pouvons reprendre les répétitions.

Pour le CDH : la prochaine répétition se tiendra donc bien comme prévue le samedi 12 septembre à partir de 9 heures.

31 choristes ont déjà donné leur confirmation quant à leur présence. Il faudra être masqué pour entrer dans la salle, garder ses distances, puis le masque sera retiré au moment où tous seront en place, pas de collation, chacun amenant s'il le souhaite une bouteille d'eau. Les sièges seront séparés d'un mètre et disposés en quinconce, nous utiliserons les chaises de la salle, une petite équipe se chargera du rangement et de la désinfection après chaque répétition.

François précise que chaque pupitre sera enregistré : les enregistrements seront en ligne pour que le travail individuel soit facilité et que les absents puissent suivre.

Les répétitions se feront en alternance à Poisson et à la salle Saint Jean à Vendennes les Charolles pour raccourcir les trajets des « mâconnais », tout sera mis sur le site en temps et en heure, comme d'habitude. Il n'y aura pas de répétition le samedi 2 janvier, lendemain de fête et les répétitions des samedis 1er et 8 mai seront remplacées par les mercredis, là aussi, le site précisera tout ça.

Pour le CVA : le redémarrage semble plus compliqué. Bernard se dit prêt à repartir mais demande un délai de réflexion et de préparation avec un nombre de choristes suffisant pour équilibrer les pupitres. Aujourd'hui, sur un potentiel de 28 chanteuses et chanteurs, 15 ont donné leur accord, c'est limite... Il serait souhaitable que ceux qui hésitent ou qui n'ont pas répondu puissent se positionner précisément avant la fin du mois de septembre, la date de reprise en dépendra. Néanmoins, Yves précise que lorsqu'il a rejoint le groupe, il n'y avait que 16 choristes, dont lui, c'est donc « jouable » et il est décidé d'essayer, puis de faire un point avant de continuer. Le départ en retraite de Bernard et sa rémunération pendant la période de confinement sont évoqués, le président aura en charge ce dossier « compliqué ».

Pour tous : La cotisation annuelle reste à 15 € et sera versée lors de la première répétition de samedi en même temps que le règlement des cinq répétitions du début d'année (2 en janvier, 2 en février et une en mars), soit 5 x 6 € 50 = 32,50 € pas encore encaissé pour les raisons que l'on sait. Merci de prévoir les règlements avec deux chèques différents pour faciliter l'enregistrement.

L'Assemblée Générale se tiendra en janvier ou février, de toute manière quand les comptes seront clôturés, ce qui devrait poser moins de problème cette année, compte tenu de la faible activité.

Le secrétaire, Patrick Chavany